SPARTAN CHEMICAL COMPANY, INC.
SIMDUT FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION I : INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

IDENTIFICATEUR DU PRODUIT
NABC DEODORIZING URINAL SCREENS

USAGE DU PRODUIT : Écran d'urinoir et désodorisant

NOM DU FABRICANT ET L'ADRESSE
Spartan Chemical Company, Inc.
1110 Spartan Drive, Maumee, OH 43537 USA

N° DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE MÉDICALE
888/314-6171 (24 Heures)
INFORMATIONS SUR LE PRODUIT
800/537-8990

SECTION II : INGRÉDIENTS DANGEREUX :

Nº CAS	% W	NOM(S) CHIMIQUE(S)	VLE			DL50	CL50
			MPT mg/m^3	LECT mg/m^3	Plafond mg/m^3		

Aucun des ingrédients dangereux avec une concentration de 1% ou plus.
Ce produit est essentiellement un dispositif dans lequel moins de 1 oz de parfum est enfermé dans un écran d'urinoir en PVC. La composition du parfum est exclusive et exempte de tous les sensibilisateurs, irritants et phototoxiques identifiés RIFM*.
*Research Institute for Fragrance Materials

SECTION III : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

POINT D'ÉBULLITION
> 100° C (212° F)

DENSITÉ (H_20 = 1)
1,20

% DE SOLIDE SUR LA MASSE
100

PRESSION DE LA VAPEUR
Non établies

TAUX D'ÉVAPORATION
(acétate de butyle = 1)
< 1

POINT DE CONGÉLATION
Non disponible

DENSITÉ DE LA VAPEUR (AIR = 1)
Non établies

SOLUBILITÉ DANS L'EAU
Insoluble

pH
NA

APPARENCE ET ODEUR
Tapis en plastique plein, parfum frais

SEUIL DE L'ODEUR
Non disponible

COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU/HUILE
Non disponible

ÉTAT PHYSIQUE
Gaz__ Liquide__ Solide_X_

SECTION IV : RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

POINT D'ÉCLAIR
NA

MÉTHODE DE DÉTERMINATION
NA

LIMITE D'INFLAMMABILITÉ
Non établies

MOYENS D'EXTINCTION
Eau, dioxyde de carbone, mousse

CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ
Sans objet

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION
Sans objet

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUSE
Non établies

DONNÉES SUR L'EXPLOSIBILITÉ
Sans objet

INSTRUCTIONS SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE
Utiliser un appareil respiratoire autonome pour une protection maximale des voies respiratoires. On peut utiliser de l'eau pour refroidir les conteneurs à condition qu'ils ne comportent ni fissures ni fuites.

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION
Les produits de combustion sont toxiques.

SECTION V : RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : STABLE X **CONDITIONS D'INSTABILITÉ** **CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ**
Non établies Non établies

INCOMPATIBILITÉ (SUBSTANCES À ÉVITER)
Oxydants forts

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUSE Non établies

SECTION VI : PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIES DE PÉNÉTRATION PRINCIPALES : Aucun effet nocif attendu.

LIMITES D'EXPOSITION
Non établies pour ce mélange.

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË :
CONTACT OCULAIRE : Aucun effet nocif attendu.
CONTACT AVEC LA PEAU : Aucun effet nocif attendu.
INGESTION : Tapis en plastique plein. Aucun effet nocif attendu.
INHALATION : Aucun effet nocif attendu.

EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE : Non établies

PROPRIÉTÉ IRRITANTE	SENSIBILITÉ AU PRODUIT	CANCÉROGÉNICITÉ
Aucun effet nocif attendu.	Non disponible	No.

EFFETS TOXIQUES SUR LA REPRODUCTION	TÉRATOGÉNICITÉ	MUTAGÉNICITÉ	EFFETS TOXIQUES SYNERGITIQUES
Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible

SECTION VII : MESURES PRÉVENTIVES

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE / MESURES D'INGÉNIERIE :
Le port de gants et de lunettes de protection contre les produits chimiques n'est pas obligatoire avec une utilisation normale.

MESURES EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT : Le produit comporte des éléments pleins. Ramasser pour retraitement ou évacuation.

MÉTHODES POUR DISPOSER DES DÉCHETS : Assurer la conformité aux réglementations en vigueur.

MÉTHODE DE MANUTENTION : Éviter tout contact prolongé avec les yeux et la peau. Ne pas goûter ou avaler.

EXIGENCES D'ENTREPOSAGE : Ne pas entreposer à des températures supérieures à 49º C (120º F). Laver abondamment après toute manipulation. Garder hors de la portée des enfants.

RENSEIGNEMENTS D'EXPÉDITION : Non réglementé. Description d'expédition : Désodorisants, n.s.a.

SECTION VIII : PREMIERS SOINS

YEUX : Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles cornéennes. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

PEAU : Laver abondamment la peau à l'eau et au savon.

INGESTION : Ne pas provoquer de vomissement. Appeler un médecin quant au traitement à suivre. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne qui a perdu connaissance.

INHALATION : En cas d'irritation des voies respiratoires ou vertiges, faire sortir la victime à l'air frais. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

SECTION IX : RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

NABC DEODORIZING URINAL SCREENS
DATE D'ÉMISSION : Mars 20, 2014
REMPLACE : Mars 7, 2011
APPROUVÉ PAR : Ronald T. Cook/ Manager Regulatory Affairs/ Spartan Chemical Company, Inc.
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : 800/537-8990